



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VICTOIRE DE LA SUISSE EN COUPE DAVIS DE TENNIS

Le Conseil d'Etat vaudois salue la victoire helvétique

Après la première victoire de la Suisse dans la longue histoire de la Coupe Davis de tennis, le Conseil d'Etat félicite chaleureusement toute l'équipe nationale et particulièrement le joueur vaudois Stanislas Wawrinka. Celui-ci est en train de se forger un palmarès éblouissant, au terme d'une année en tous points remarquable.

Aux joueurs qui ont apporté les points décisifs à Lille, le Conseil d'Etat tient à adjoindre au tableau d'honneur tout le staff administratif et technique ainsi que les remplaçants et sparring-partners qui ont rendu cette victoire possible.

Il s'agit d'une belle récompense pour le public fidèle et passionné qui suit cette formation depuis des années, y compris durant les périodes de résultats mitigés.

C'est une belle récompense aussi pour Roger Federer, un immense champion à qui il ne manquait presque que cette ligne dans un palmarès incomparable.

C'est une récompense méritée enfin pour Stanislas Wawrinka, lui qui sort d'une saison exceptionnelle et qui a toujours défendu avec cœur, talent et abnégation les couleurs de l'équipe nationale.

Avec l'impressionnante remontée au classement WTA de Timea Bacsinszky, le tennis vaudois vient de vivre une saison décidément hors du commun.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 novembre 2014

: DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 079 206 79 69